L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

renfermant toutes les Matières Politiques pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne

L'Edition Hebdomadaire

Un An.....3 00

Six Mois.....1 50

Quatre Mois.....1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Un Département Télégraphique complet de tous les points des Etats-Unis et de l'Europe;

Un Service Maritime;

Un Mouvement des Navires en partance par les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Un Tableau des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Des heures de départ et d'arrivée des trains de chemin de fer et de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

S S J W Fordney Lavirge.....parti 29 aout
Steamship El Paso, Patton.....parti 31 aout.

LIVERPOOL.

Steamship Jamaican, Robb.....parti 28 juil.
Steamship Barbadian, Parker.....parti 2 aout
Steamship Logician, Owen.....parti 4 aout.
Steamship Califor ian Parkin, parti 11 aout
Steamship Commodore.....parti 6 aout
Steamship Atlantian, Highton.....parti 18 aout.
Steamship Traveller, Donald.....parti 22 aout.
Steamship Magician, Raby.....parti 25 aout.
Steamship Wm Cliff Davis parti.....31 aout.

BELFAST.

S S Rathlin Head McD naid ...parti 31 aout.

MANCHESTER.

Steamship Genessee Albrecht en pa 30 aout.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Crown Prince Thomas pa 18 aout.

TRIESTE.

Steamship Irene, Cerrich.....parti 10 aout.

GENOA.

Steamship Fert, Glanoni.....parti 1 aout.

MARSEILLES

Steamship Irene Cerrich.....parti 18 aout.

DANTZIC.

Steamship Herm, Frivild.....parti 10 aout.

HAMBOURG

Steamship Degama, Koene.....pa ti 23 aout.
Steamship Cambyses —.....parti 25 aout.

SANTOS.

Steamship Caneva—.....parti 9 aout.
Steamship Kilsyth —.....parti 17 aout.
Steamship Crown Prince, Thomas pa 20 aout.
Steamship Antwerp City .....parti 22 aout.
Steamship Chilina.....parti 23 aout.
Steamship Alton, Bell.....parti 28 aout.

ANVERS

Steamship Kingstonian, Kerrinin par 28 aout.

Liste des navires dans le port.

VAPEURS. (Destination)		Postilage
Abessinia	Hamburg	Greens
Appomatox	Port Limon	1er dist 15
Baroda		Greens
Bluefields	Nicaragua	1er dist 14
Buffon	Anvers	Stuyv dock
City of Tampico	Mexico	Stuyv dock
Cornus	New York	2me dist 8
Condor	Colon	White Castle
Crown of Castle	Hamburg	Stuyv dock
Demsby		Greens
Federica	Trieste, Venice, etc	rue 3me
Lassell	North of Hatteras	Algiers
Mechanician	Liverpool	rue Girod
Miguel M Pinillos	Barcelona	rue 4me
Kontenk Point		rue Lafayette
Olympia	Belize	1er dist 15
Puerto Rico	Barcelona	rue 5me
Rosins	Honduras	3me dist 30
Segura	Hull	Westwego
Texas	Denemark	Westwego
Venus	Port Limon	Algiers

BOIS DE CONSTRUCTION

Yard Sect Quotations.

Piling, per foot	10@	15
Yellow pine rough, per 1,000 feet—	Class A.	class B. Class
Bills, joists and scantling	$18 00	$13 00 $10 00
1, 1½ and 1½x12	25 00	15 00 13 00
Dressed flooring	25 00	18 00 15 00
6 and 7 ceiled weather boards	17 50	14 50 12 00
T and G ceiling	28 00	23 00 12 00
Rough side boards or sheathing		50
Dressed side boards or sheathing		9 50@16
Weather board stock		
Cypress—		
Piling, per lineal foot	10@	12
Rough boards, choice and prime	30 00@35 00	
Merchantable	15 50@16 50	
Dooky 1 2,3, and dx	10 00@11 00	
Fox	16 00@	
Mahogany timber, tortes	50 00@65 00	
Cedar timber, per ton	50 00@75 00	
Walnut timber—It is rare to see it in the market		
Oak lumber, per 1000	50 00@60 00	
Shingles—		
20-in heart cypress	4 75@	—
20-in split, ordinary	3 50@	—
20-in split, guaranteed	3 75@	...
Laths, per 1000	3 75@	...
Lime	75@	80
Cement, domestic	1 25@	2 00
Cement, imported	2 25@	2 75
Hair	6 00@	8 00
Brick, Lake and I. C. B.	10 00@10 50	
Brick, paving	9 25@	9 75
Brick, ordinary	8 00@	8 50
Sand, per load	1 25@	1 75
Shells, small	250@	
Fire stone, calcined	2 00@	
Fire brick, American, per 1000	20 00@30 00	
Fire brick, English, per 1000	27 50@34 50	
Fire clay, per barrel	1 50@	...
Lake fire clay	1 25@	...
Sewer pipe, per foot, according to size, 60-70 off	10@	15

QUINCAILLERIE.

Axes—1 Cut Keen, per doz	$7 00@	.....
Crescent, per dozaine	6 25@	.....
Hunt's per dozaine	7 00@	—
Bellows—Scott's Standard, 28 42 pouces, chacun	4 00@14 00	
Chain traces, par paire	85@	1 00
Chain, ex ¼, 5/16, ⅜, ½ par livre	6@	8
Hoes—Baldwin est No 4 0 à 1 par douzaine	5 50@	6 00
Planet, Jr, cultivators, No 4, chacun	6 00@	.....
Planet, Jr, cultivators, No 9, chacun	6 00@	.....
vator, No 5, chacun	8 50@	.....
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 7, chacun	7 50@	—
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 8, chacun	8 00@	.....
Planet, Jr, cultivator wheels, chacun	1 00@	.....
Monroe rotary harrows, No 1, chacun	17 00@	.....
Monroe rotary harrows, No 1½	18 00@	.....
Monroe rotary harrows, No 2	22 00@	.....
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 50@	.....
Hallow-ware, skillets and lids, par 100 livres	3 00@	.....
Anvils, par livre	8@	15
Bar iron, base par 100 livres	2 25@	.....
Steel cut nails, base par barillet	2 50@	.....
Steel wire nails, base par barillet	2 50@	.....
A. B. & Co. Steel Plows—		
Pony and extra point, chacun	2 00@	.....
A. O. and extra point, chacun	2 00@	.....
B. O. and extra point, chacun	2 50@	.....
C. O. and extra point, chacun	4 75@	.....
A. B. & Co. combined corn and cotton planter, chacun	10 00@	.....
Roller for same, chacun	1 50@	.....
Single Georgia stocks, chacun	90@	—
Farmer's Pet double stocks, chacun	1 00@	.....
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 4, chacun	6 00@	.....
Planet Jr horse hoe and cultivator—		
Steel, ½ inch and larger, par livre	10½@	.....
Manilla, ½ inch and larger, par livre	18½@	.....
Cotton, 5/16 to ⅝ inch, par livre	12@	16
Spades—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine	8 00@13 00	
Shovels—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine	8 00@13 00	
Barbed wire, galv., par 100 livres	3 20@	.....
Drop shot, No 1 to 12, par sac	1 45@	.....
Large drop shot and buckshot, à sac	1 70@	.....
Ore knives, par douzaine	5 00@	.....
Wheelbarrows, par douzaine	14 00@25 00	
Home coal barrows, chacun	6 50@	.....
Wood stoves and ranges	40 0@ from list	
Orange ice chests and refrigerators	40 0@ fr list	
Bradley Olippe plows	25 0@ from list	
Bradley K Ray sulky plows, chacun	60 00@	.....
Bradley XX Ray gang plows, chacun	75 00@	.....
Bradley middlebreakers, chacun	16 00@25 00	
Bradley sectional harrows, chacun	6 50@	.....
Bradley disc cultivators, chacun	45 00@	.....
Bradley corn planter, chacun	14 00@	.....
4x6 or 7	18 00	.....
Ling stock	18 00@	20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de F. Handle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 80 211—Division D—Attendu que Adolfo Dugué a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. Handle décédé intestat, avis est par ce présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. R. T. Florance et E. M. Cahn, avocats. 31 aout—31—sept 4 9

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good par livre gross, 3½@4; common to medium par livre, gross, 2½@3½. Vaches et génisses—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good par livre, gross, 2½@3½; vieilles, maigres par tête, $10@12. Taureaux et Cœrfs—Taureaux, par livre, gross, 2½@3; cœrfs, par livre, gross, 2@2½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@12. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2½@3½; vieux, maigres, par livre, gross, 1½@2½. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre gross, 2@2½; fair to good, par livre, gross, 1½@2; vieux maigres, par tête, $7@10. Taureaux, par livre, gross, 2½@3; cœrfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, gross, 3@3½; fair to good par tête $8@11; common, par tête, $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches laitières—Choice, $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $35@50; common to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre, gross, 1½@4½; nourris au "meat", par livre, gross, 3@3½. Moutons—Good to choice, par livre, 3½@4½; common to fair, par tête, $1 25@1 75.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de salon, Cuisine et Ameublement de chambre

A l'encan, MARDI, le 18 septembre 1906, à 11 heures a. m.

Sur les lieux 604 rue Félicité, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dossier No 80,151, dans l'affaire de la succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain, ledit ordre, daté et signé le 6 septembre 1906, et adressé à J. L. Onorato soussigné, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 18 septembre 1906—

Un lot de meubles et autres effets mobiliers, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriété Foncière, 818 rue Baronne.

M. D. Dimitry avocat.
7 sept—7 9 18

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de August E. Bonnet No 79.945— Cour Civile de District Div. D.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1614 Rue Laharpe.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur.

Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 19 août 1906, signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les améliorations, dans le troisième district, dans l'îlot borné par les rues Laharpe Columbus, Derbigny et Paveuse Clothilde, désigné comme lot B, mesurant 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 72 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire d'ici pour peut de délai au moment de l'adjudication et payer pour tous les certificats, les taxes de 1906 et l'acte de vente par devant E. L. Weil notaire.

Joe Lautenschlager, avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Thornton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 76.840—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte final présenté par Thomas Hogan, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS, CONNELL, Greffier. — Andrew H. Wilson, avocat. 7 sept—7 11 16

Succession de Henry Lochte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,070—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent et avoir pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Mme Henriette Augnste Lochte, Henry F. Lochte et Emile W. Lochte, les exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier 5 sept—5 9 14

Succession de Mme Mary C. Witting.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 78,356 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Otto T. Mayer et H. C. Paulain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—John Watt avocat. 31 aout—31—sept 4 9

Succession de Albert Rosenmeier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 79.324—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Minna Marie Coulonge, veuve de Albert Rosenmeier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Josiah Gross avocat.
31 août—sept 4 9

Tous les Trains Courent Maintenant Selon le Tableau Régulier

—SUR LE—

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

Le même qu'avant la quarantaine

L'express California et Texas quittant à 8.55 heures a. m. Le train local pour New Iberia à 3.55 heures p. m. et le train express pour Shreveport, Monroe et Little Rock à 6.25 p. m.

BUREAU DES BILLETS, 207 RUE ST-CHARLES.

1nov—

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 cens, 75 cents et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17 oct—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur.

Hibernia Bank and Trust Company, Trustee, vs Edward L. Dwyer et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT JOUR LA paroisse d'Orléans—No 80.017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement — Soixante et un morceaux de terre situés dans le bourg douze (12) rang sud douze (12) est, dans le district sud-est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi, dans la Paroisse d'Orléans, dans le fond du Troisième District de la Nouvelle Orléans le tout de laquelle dite terre est située au nord du chemin de Gentilly et contenant deux mille quatre cent quarante quatre et cinq centièmes (2 444 05) acres, et désignés comme lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, neuf, onze, douze, quinze et seize de la section un. Les lots un, cinq, six, sept, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et seize de la section deux; les lots un, deux, trois, quatre cinq, six, sept, neuf, dix, douze, treize, quatorze quinze et seize de la section trois; les lots un, six, sept neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze de la section quatre; les lots quatre, six et neuf de la section cinq; les lots un, deux, trois quatre, cinq, six, sept et huit de la section huit; les lots un et trois de la section neuf; le lot deux de la section dix, le lot trois de la section douze.

Le tout d'après le plan fait par Edgar Pillié, voyer, le 27 décembre 1890, étant la même propriété laquelle avec d'autres lots, fut acquise par le défunt Frederick D. Brinkmann de la succession de François Lacroix, par acte pardevant Christoval Morel, notaire, le 8 juin 1878, enregistré dans le Bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, dans le livre 111, folio 543.

Deuxièmement—Toute cette partie se trouvant Est de l'avenue "Peoples" (avec les exceptions en ceci après notés) d'un certain morceau ou portion de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, faisant face au lac Pontchartrain et désigné par la lettre I sur un plan par Louis Bringier, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 29 août 1845; ledit morceau I est traversé par l'avenue du canal "Peoples" et le rail de la "New Orleans and Northeastern Railroad" et forme partie du lot quatre dans ce partage auquel il est ci-dessus référé.

Etant la même propriété acquise ensemble avec d'autres propriétés par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys, par partage entre les légataires du défunt Alexandre Milne, par acte pardevant A. Chiapella, notaire le 29 août 1845, enregistré dans le Bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans dans le livre 53, folios 501 à 505.

Il y a spécialement exclus de cette vente toutes les parties dudit morceau I vendues par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys avant la vente par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys à Alfred Thompson, par acte pardevant James McConnell, Jr., notaire, daté 6 octobre 189?.

Troisièmement—Un certain morceau de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par la lettre M sur un plan par Louis Bringier, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant Achille Chiapella, notaire, le 29me jour d'août 1845, enregistré dans le Bureau des Aliénations livre 53, folios 501 à 505. Ledit morceau est décrit dans ledit acte comme étant borné au nord par le Lac Pontchartrain sur la façade duquel il mesure environ quarante (40) arpents; à l'est par les terres de ——— sur la ligne desquelles il mesure quarante (40) arpents, et à l'ouest par la Baron Cochon.

Etant la même propriété acquise par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys, par le susdit acte de partage pardevant A. Chiapella notaire, enregistré comme ci-dessus.

Quatrièmement—Une certaine part ou de terre, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, faisant face au Lac Pontchartrain, au Canal du Peoples Avenue et le Petit Bois, et désigné d'après un plan par L. Bringier, voyer annexé à un acte de partage pardevant A. Chiapella, notaire, le 29 août 1845, comme la portion J, laquelle étant plus particulièrement décrit dans ledit acte de partage, comme étant borné sur le nord par le Lac Pontchartrain, sur l'est par la portion de terre désigné par la lettre K, sur le sud par les terres de Gentilly et sur l'ouest par l'avenue Gaines. Ladite portion J formant partie du lot No Trois, comme il est référé dans ledit acte de partage comme tombant sur la Milne Asylum Destitute Orphan Boys, qu'il acquise par le dit acte de partage, enregistré dans le Bureau des aliénations livre 53, folio 501 à 506.

Cinquièmement—Une certaine portion de terr et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme comme les terres de prairie sur le devant du Chemin de Gentilly, plus particulièrement décrit comme lot 13 de la section 1, bourg douze, rang sud, douze Est, contenant quarante acres.

Sixièmement — Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans désigné comme terre de prairie sur le devant du Chemin Gentilly, plus particulièrement décrite comme lots 7, 8 et 10 de la Section 1, et lots 1 et 2 de la Section 12 bourg douze sud Rang douze Est, contenant 189 acres.

Huitièmement— Une certaine étendue de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, connue comme terre de prairie, faisant face au Chemin Gentilly, plus particulièrement décrite comme lot 14 de la section 1, bourg douze, rang sud, douze Est, contenant 40 acres.

Neuvièmement—Le Quart Sud Est du Quart Nord Ouest de la Section Fractionnelle Quatre, dans le bourg Douze Rang Sud, Douze Est dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi.

Dixièmement—Certaines portions de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans décrites comme étant toutes Sections Fractionnelles trente quatre Est du Bayou Cochon et Sud des réclamations privées, le tout de la Section trente cinq, Sud de la réclamation privée, dans le bourg Onze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi, contenant 651.48 acres.

Onzièmement—Certaines portions de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, décrites comme la moitié Est du quart Nord Est du quart Sud-ouest du quart nord-ouest la moitié du quart Est Sud-ouest et le quart du sud ouest du quart sud ouest de la section vingt cinq et toutes les sections, trente six dans le bourg onze Sud, Rang Douze Est et le Sud Est de terre du District Est de la rivière du Mississipi, contenant 1049 acres.

Douzièmement—Certains morceaux de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désignés comme lot No 2 ou la moitié Sud de la section dix neuf, le tout de la section trente et le tout de la section trente et un dans le bourg onze Sud, Rang treizième Est, dans le District de terre Sud-Est du fleuve Mississipi contenant 567.62/100 acres.

Treizièmement — Certains morceaux de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désignés comme les lots 10 et 11 de la section 5 dans le bourg douze, rang sud douze est dans le district de terre sud-est, est du fleuve Mississipi, contenant 30 68 acres.

Quatorzièmement—Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la Nouvelle Orléans mesurant un arpent de face au Chemin de Gentilly par vingt arpents de profondeur, ladite propriété étant bornée au nord par le morceau Milne, à l'est par le morceau de D. W. Kelly, au Sud par le Chemin de Gentilly et à l'ouest par le morceau de Gustave Seegers.

Quinzièmement — Une certaine partie de terre dans la Paroisse d'Orléans, décrite comme suit: Toute la section fractionnelle trente trois, et une partie de la section trente quatre ouest du Bayou Cochon dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans le bourg sud onze rang douze est, dans le district de terre sud est, à l'est du Mississipi, contenant 100 acres.

Seizièmement—Cinq morceaux de terre dans le fond du Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans se trouvant dans le bourg douze sud, rang douze est désignés par les Nos Deux, Trois, Quatre, Huit et Quinze, dans la section Deux dans ledit bourg et Rang contenant ensemble 200 acres, d'après un plan par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 2 janvier 1860, et déposé dans l'étude de Charles E. Fortier ancien notaire en cette ville comme plan No 36 dans son livre de plans No Un les dimensions marquées sur ledit plan ayant été prises d'un plan fait par Wm. J. McCullough, voyer des Etats Unis.

Seizième ment—A—Deux morceaux de terre situés dans la paroisse ci-dessus nommée et dans le même bourg et rang désignés par les Nos 1 et 4 dans la section Neuf dix, contenant ensemble 142.42 acres, d'après l'acte à Alfred Thompson de Daniel Peter Morcy, mais d'après les cartes et patentes des Etats-Unis contenant seulement 72.34 acres.

Seizièmement—B—Trois morceaux de terre situés dans la paroisse ci-dessus nommée, et dans le même bourg et rang, désignés par les Nos 1, 2 et 3, dans la section 11, contenant ensemble 67.24 acres.

Dix septièmement—Deux morceaux de terres de marais, sujets à être inondés, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, désignés comme lots quatre et six de la Section Neuf, contenant 76 acres plus ou moins.

Dix-huitièmement — Le lot No 3 dans la section 10, bourg douze sud, rang douze est, dans le district de terre sud-est de la Louisiane à l'Est du fleuve Mississipi dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant d'après l'acte de Joseph Havannack à Alfred Thompson 53.35 acres, mais contenant seulement 37,92 acres d'après l'arpentage des Etats Unis.

Dix neuvièmement—Un certain morceau de terre situé dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, dans le troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, d'après le plan du voyer général de la Louisiane, attaché à un acte de partage passé pardevant Herman Michel, notaire, daté le 16 février 1906. Les ci-dessus mentionnés trois septièmes dans cette portion dudit morceau se trouvant à l'Ouest de la ligne de division courante du Nord au Sud, au travers du morceau entier et pour plus amples renseignements aux descriptions référence est ici faite audit acte de partage pardevant ledit Herman Michel, notaire.

Vingt et unièmement—L'îlot autrefois désigné par le No 49, maintenant désigné par le No 5527, borné par l'avenue du Peuple et les rues Frankford Madison et New York, et mesurant trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue du Peuple et à la rue Madison par deux cent soixante neuf pieds dix pouces et sept lignes de face sur chacune des rues New York et Frankford.

Vingt deuxièmement—Le tout de a section fractionnelle vingt quatre (24), se trouvant au sud du droit de passage de la New Orleans and Northeastern Railroad Company, dans le bourg douze sud, Rang douze est, près des "Little Woods", contenant 27 acres.

Vingt-troisièmement — Une petite portion contenant 1.48 acre du quart nord-est de la section sept, dans le bourg douze sud, rang douze est dans le district de terre sud est, à l'est du fleuve Mississipi, étant les mêmes propriétés acquises par Edward L. Dwyer par achat à Alfred Thompson et Harry A. Thompson, d'après l'acte pardevant Charles T. Soniat, notaire le 23 février 1906.

(Titre enregistré dans le livre C. O. B. 207, folio 450) et par ledit Dwyer vends à la New Orleans and Pontchartrain Real y Company, d'après l'acte pardevant le même notaire à la même date (Titre enregistré dans le livre C. O. B. 206, folio 449

Notre au sujet de la garantie: La garantie du demandeur en exécution dans la vente ci-dessus est spécialement limitée comme suit

1° Il ne garantit pas aucune portion des terres ci-dessus maintenant occupées et en possession du New Orleans and North Eastern Railroad comme un droit de passage.

2° Il ne garantit pas même contre le retour du prix d'achat neuf dix neuvièmes des terres décrites dans le paragraphe No trois, ni aucune des terres ci-dessus décrites dans les paragraphes quatre septième sixième A, neuvième B, dix septième, dix huitième, dix neuvième, vingt et vingt et un.

3° Sa garantie se s'étend à aucune de dites terres au delà de l'obligation de payer pour aucune terre dont elles l'acquéreur pourrait être évincé, quinze cents par acre avec cinq pour cent d'intérêt.

4° Ses obligations en garantie sont seulement comme dépositaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

Ferrar, Jones & Kraetschmitt, avocats pour le demandeur.
11 août—11 12 17 24 31—sept 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Vente par le shérif civil, sur les lieux.

No 632 rue St Pierre,

entre les rues Royale et Chartres.

D'un grand assortiment de meubles et effets mobiliers, etc., bijouteries, etc.

Diamants.

Aussi un piano

Antiques, un jolie Sitre.

Succession de Mme Julia (ou Julie) Levy.

Veuve de Jacques Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78 023—En vertu d'un ordre de vente pour effectuer un partage entre les héritiers et parties intéressées et d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 11e jour d'août 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 7 septembre 1906, à 10 30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 632 rue St Pierre, entre les rues Royale et Chartres

1° Le contenu entier desdits lieux, consistant d'un vaste assortiment de meubles, effets mobiliers, faience et coutellerie, ornements, toiles, vêtements, dentelles, ustensiles de cuisine, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

2° Un piano et tabouret.

3° Un grand lot de bijouteries assortis, consistant de montres, chaînes, bonnes d'oreilles, bagues en diamant et autres, aussi cuillières, fourchettes, couteaux, marchandises plaquées, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécutrice testamentaire dative.
26 août—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de la valeur améliorée du Premier District,

Occupée comme une "Ecurie,"

Sur la rue Race, entre les rues St Thomas et Religieuse

(l'arrière rue étant Orange.)

Abraham Katz vs Thomas J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, désigné comme lot 6 de l'îlet 20, lequel est borné par les rues Race, St Thomas, Orange et Religieuse, d'après le plan original du faubourg Lacourse, déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, notaire, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Race sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Zachary Adler, avocat pour le demandeur.
17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes de Propriétés de Valeur Améliorées par le Shérif Civil

Du Premier et Quatrième Districts

Portant les numéros municipaux comme suit

I. Nos 1822 et 1824 rue Erato,

Entre les rues Baronne et Dryades.

II. Nos 731 et 733, Nos 735 et 737 rue Dryades,

Entre les rues Julie et Girod.

III. Nos 918 et 920 rue Lafayette,

Entre Baronne et Dryades.

IV. Nos 715 et 717 rue Pleasant.

V. Nos 711 et 713 rue Pleasant.

VI. Nos 707 et 709 rue Pleasant.

VII. No 719 rue Pleasant,

les 4me, 5me, 6me et 7me propriétés étant entre les rues Annonciation et Chippewa

ET

VIII. Nos 1174 et 1178 rue Magasin,

coin de la rue Erato.

Dans l'affaire de

G. F. Herber vs F. J. Swoop, John Blank et F. A. Wilke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 978—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, en date de ceux datés le 1er août 1906, ordonnant la saisie et vente des propriétés de Frederick J. Swoop et de John Blank respectivement, et l'autre daté le 3 août 1906, ordonnant la saisie et vente de la propriété de Frank A. Wilke, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Erato, Baronne et Dryades et mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Erato, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles d'après un plan fait par C. Dod Isle, le 12me jour de mai 1856 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville ledit lot ou portion de terre étant la dernière la plus près de la rue Dryades, du lot No cinq de l'îlet No 95 (ancien numéro) d'après le plan original du Faubourg Lacour